



IRLANDE

ECOLES PUBLIQUES

INTEGRATION SCOLAIRE ET VIE FAMILIALE

ANNEE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

14 à 17 ans

7 semaines minimum

L'Irlande est un pays dont les richesses culturelles et la chaleur des habitants ne laissent aucun visiteur insensible. Son histoire, ses écrivains d'avant-garde (quatre Prix Nobel de littérature au 20^e siècle), sa musique (source d'inspiration de quantité d'artistes américains et européens), son folklore... sont autant de domaines qui ont placé ce pays attachant au-devant de la scène internationale.

Principes d'organisation et lieu de séjour

Depuis longtemps, nous réalisons ces séjours avec une collaboratrice basée à Cork, dans le sud du pays. Celle-ci dispose de plusieurs coordonnateurs locaux qui choisissent les familles. Elles sont relation avec des écoles publiques principalement situées dans le Comté de Kerry (région de Kenmare, Killarney, Tralee et Waterville, éventuellement Cork).

Pendant leur séjour, les coordonnateurs locaux suivent le parcours de chaque élève en lien avec l'établissement d'accueil. Ils restent en contact avec l'élève soit par téléphone, soit en lui rendant visite.

Le Kerry

Il s'agit d'une région riche en paysages, offrant une côte découpée (plus de

400km) dominée par de petites montagnes, dont le point culminant de l'île, le Carrauntoohil qui s'élève à 1041 m.

Région touristique, fameuse pour ses terrains de golf, le Kerry, en dehors des quelques villes citées plus haut, est assez peu peuplé. Cork est le centre économique de la région. Les élèves qui choisiront cette expérience doivent donc aimer la nature.

Les établissements scolaires

Les écoles qui accueillent nos élèves sont d'excellents établissements secondaires publics. Elles les reçoivent avec enthousiasme, mais elles attendent beaucoup d'eux : des qualités personnelles exemplaires, le sens de la vie en groupe, de l'autodiscipline, du respect d'autrui. Elles attendent également beaucoup d'assiduité dans le travail.

La culture chrétienne est ancrée dans l'éducation des jeunes irlandais. Les écoles publiques, tout comme les écoles privées, sont donc attachées aux valeurs traditionnelles de la religion et de la famille.

Bien que publiques et donc gratuites, elles sont souvent gérées par l'église catholique.

Tous les élèves doivent porter l'uniforme de leur école.

Le cycle secondaire s'étale sur six ans (contre sept en France).

Dans les écoles publiques qui reçoivent nos élèves, le contenu de l'enseignement est assez proche de ce que nous connaissons en France.

De la 6^{ème} à la 4^{ème} (1st Junior to 3rd junior year), les élèves doivent suivre un enseignement général qui les conduit au Junior Certificate – équivalent du brevet.

La Seconde (transition year – 4th year) est considérée comme une année transitoire pendant laquelle, en dehors de l'enseignement général, les élèves doivent faire des expériences professionnelles afin d'être mieux armés pour orienter leur avenir. Les élèves étrangers scolarisés dans ce niveau peuvent être amenés à faire un stage en entreprise durant leur séjour.

Les élèves qui envisagent de poursuivre des études universitaires rentrent ensuite dans les « Senior Years » (seconde et première), qui durent deux ans. Au terme de la 2nde Senior Year, ils doivent obtenir le « Leaving certificate » (examen de fin d'étude) que l'on peut assimiler au baccalauréat. Le nombre de points obtenus à cet examen conditionne l'admissibilité à telle ou telle université.

La journée scolaire commence en général à 9h et se termine à 16h00, du lundi au vendredi. Le plus souvent, environ 1h par jour est consacrée à des activités parascolaires (sports et arts).

Les jeunes sont intégrés dans une classe en fonction de leur âge et de leur niveau d'anglais. Les chefs d'établissement sont décisionnaires en ce domaine.

Les familles d'accueil

Les familles d'accueil sont représentatives de la classe moyenne Irlandaise et reçoivent une indemnité pour leur accueil. Les niveaux de revenus sont souvent plus faibles en Irlande, il faut donc être prêt à sortir de sa zone de confort. Il va de soi que dans le cadre d'une telle expérience, toute forme d'ostracisme est bannie. La curiosité, la communicabilité, l'ouverture d'esprit, les capacités d'adaptation des participants sont les clés de la réussite. Il est fréquent qu'une famille reçoive un autre jeune étranger non francophone en même temps.

Attention également, l'Irlande est un pays plus rural que la France et il ne faut pas s'attendre à être placé dans une ville.

Vacances scolaires

Lors des vacances scolaires, les parents irlandais travaillent et sont très peu disponibles pour le jeune qu'ils accueillent.

Les élèves sont donc invités à rentrer en France à leurs frais. Ceux qui souhaitent rester en Irlande devront en faire la demande (supplément d'environ 300€ par semaine).

Calendrier 2025-2026: - Rentrée des classes : premiers jours de

septembre : arrivée des élèves souhaitée dans les derniers jours d'août

- Vacances d'automne : samedi 25 octobre/dimanche 2 novembre

- Noël : 20 décembre/4 janvier

- Février : du 14 au 22 février

- Pâques : 28 mars/12 avril

L'année scolaire irlandaise se termine à la fin du mois de mai et les familles irlandaises renoncent à prolonger l'accueil d'un jeune étranger à partir de cette période. De ce fait, les élèves doivent rentrer en France dès la fin mai.

Qualités requises

- Avoir un niveau linguistique suffisant pour s'exprimer et comprendre. La limite d'âge se situe entre 14 ans et 17 ans (voir 18 ans si le baccalauréat n'est pas obtenu) au moment du départ.
- Avoir déjà effectué un séjour à l'étranger dans toute la mesure du possible et posséder un niveau scolaire suffisant, c'est-à-dire au-dessus de la moyenne générale (bulletins scolaires des deux dernières années demandés).
- Montrer des qualités personnelles et des motivations ne mettant pas en doute la capacité à réussir une expérience de ce type : altruisme, adaptabilité, ouverture d'esprit et curiosité, absence de préjugés, flexibilité, serviabilité, communicabilité, autonomie, maturité, seront autant de facteurs déterminants dans l'examen d'un dossier.

Étapes de l'inscription

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être faite sur le site internet de Terre des Langues, accompagnée d'un acompte de 600€.

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant ou Shirley Garcia, responsables de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos conseillers départementaux. Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi. A réception de cette fiche, nous transmettons à chacun un dossier très complet. Ce dossier doit être transmis à Terre des Langues dans un délai maximum de trois semaines. S'ensuit un entretien avec l'un de nos professeurs dans votre région. Cet entretien a pour but de contrôler les aptitudes psychologiques et linguistiques du jeune et de s'assurer que les parents comprennent ce qu'implique une telle expérience, tant de leur part que de la part de leur enfant. A réception du rapport de notre professeur, nous procédons au réexamen de chaque dossier avant acceptation finale.

Date limite d'inscription : 3 mois avant le départ.

NB : Pour les trimestres, anticiper au maximum la demande. Nombre de places très limité.

Pièces d'identité

(en l'état actuel de la réglementation)

- Passeport valide ou carte nationale d'identité.
- Autorisation de sortie du territoire (AST) pour les jeunes de moins de 18 ans + pièce d'identité du parent signataire

FORAITS

Les prix indiqués ci-dessous sont valables pour l'année scolaire 2025/2026.

SEJOURS	REF.	DEPART	RETOUR	FORFAIT
Année scolaire	UIA	Fin aout	30 mai	14 680€
1er Semestre	UIS1	Fin aout	Noel	8990€
2eme semestre	UIS2	Début janvier	30 mai	10560€
Trimestre	UIT1	Fin aout ou janvier	+ 12 semaines	8040€
Trimestre Fin d'année scolaire (Pâques inclus)	UIT2	7 mars	30 mai	8040€
Trimestre 8 semaines	UIT3	4 avril	30 mai	6160€
Trimestre 7 semaines	UIT4	12 avril	30 mai	5880€

Forfait

Inclus

- Le Voyage entre Paris et Cork
- Les frais d'hébergement (sauf vacances de Noël et Pâques).
- La totalité des frais de scolarisation (à l'exclusion des frais de « transition year » qui varie d'une école à l'autre en fonction de la durée du séjour)
- En semaine, le repas de midi est un packed-lunch préparé par la famille et pris à l'école.
- Pour l'assurance maladie, chacun doit se munir de sa carte Européenne d'assurance maladie. Elle s'obtient sur internet auprès de votre caisse locale. Pendant leur séjour, les jeunes sont pris en charge par le système de sécurité sociale irlandais. Une assurance complémentaire est possible auprès d'AVI international. Nous consulter.
- L'assistance régulière sur place de l'un de nos responsables.

Non inclus

- La garantie annulation, qui représente 2% du forfait. Cette dernière est vivement recommandée. Un 2eme acompte de 500€ non remboursable en cas de désistement à moins de trois mois du départ sera demandé avec le dossier d'inscription aux participants ne souscrivant pas cette garantie. Cette dernière a pour objet de couvrir les frais d'annulation exigés par nos responsables une fois que nous leur avons transmis les dossiers des élèves.
- Les frais d'uniforme (environ 150€)
- Les livres scolaires. Prévoir environ 200€ à régler sur place (certaines écoles prêtent des livres d'occasion et demandent une caution qui peut varier d'une école à l'autre).
- En cours de séjour, les écoles sont susceptibles de proposer des sorties scolaires à régler sur place. Elles ne sont pas incluses.
- En dehors des sports pratiques à l'école, les élèves ont accès à des clubs (sports, musique, dance...) à titre payant.
- Les frais de transport public éventuels sur place, d'environ 35€ mensuels. Les élèves peuvent parfois se rendre à pied à l'école.
- L'argent de poche (nous recommandons au minimum 150€ mensuels).
- Un supplément (compris entre 350€ et 600€ selon l'établissement scolaire) est à prévoir pour les élèves placés en « transition year » (équivalent de la classe de Seconde en Irlande). Nous faisons notre maximum pour limiter ce surcoût pour les jeunes qui ne restent qu'un trimestre ou moins.

Le solde des séjours est exigible huit semaines avant le départ. Si des parents souhaitent un étalement des règlements, qu'ils n'hésitent pas à nous en parler.

Terre des Langues

4 Place de la Victoire 37000 Tours - 02 47 39 13 00 - infos@terredeslangues.com

Site internet : www.terredeslangues.com

Membre de l'Office National de garantie des séjours et stages linguistiques – des EDV – de l'UNSE